

(SUITE DE L'ARTICLE) ▶

dans les bastions et sur un monticule élevé à l'intérieur, le cavalier, permettant de doubler la puissance de feu du fort.

#### CES FORTS AUJOURD'HUI

De la première ceinture fortifiée de nombreux forts ont disparu, victimes de la poussée urbaine ou de la spéculation immobilière : le fort de Cuire et tous les forts de la rive gauche du Rhône à l'exception de la Vitriolerie (Quartier Général Frère), de la Motte (Sergent Blandan) et de Montluc. Parmi les **rescapés**, Saint-Irénée abrite une résidence universitaire, Sainte-Foy une Compagnie Républicaine de Sécurité et



Loyasse des services de la Ville. Le fort de la Duchère est recouvert par un ensemble sportif, celui de Montessuy par un jardin public et un théâtre de verdure. Le fort Saint-Jean a été remarquablement restauré et est occupé par une école du ministère des Finances. Le bastion Saint-Laurent, la Vitriolerie et La Motte sont encore dans le domaine de la Défense. Enfin Montluc attend un nouveau destin au profit du ministère de l'Intérieur.

#### 1874-1893, LE SYSTÈME SÉRÉ DE RIVIÈRES

Le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle est marqué par l'apparition du canon dont l'âme rayée permet des tirs en mode plongeant avec des obus plus précis. Toute la fortification élevée à grands frais à Lyon devient subitement périmée. C'est alors que se prépare le conflit de 1870. Après la défaite de Sedan, un nouveau système fortifié est édifié aux nouvelles frontières de la France. Il prend le nom de son concepteur, le général du génie Séré de Rivières. L'artillerie a encore fait de nouveaux progrès. Le canon d'acier tire désormais des projectiles explosifs à plus de 10 km de distance avec une cadence accélérée grâce au chargement par la culasse. Le plan de défense de Lyon s'établit en fonction de ces nouvelles contraintes sur la base d'une ceinture de forts disposés sur une ligne de hauteurs à une dizaine de kilomètres de la ville. Contrairement aux errements lors de la construction de la première ceinture, le projet Séré de Rivières impose un plan type pour la réalisation des ouvrages.

#### 2<sup>e</sup> VAGUE : 24 OUVRAGES

Ce nouveau système comprend 24 ouvrages répartis sur un périmètre de 65 km. La construction débute en 1874 par le fort du Mont-Verdun afin de contrôler le Val de Saône. Le programme se poursuit en 1875 par les forts de Feyzin, Bron et Vancica. En 1878 sont construits les forts du Bruissin (Francheville), de Corbas et la batterie des Carrières (Limonest), puis l'année suivante Champvillars (Irigny), Montcorin (Irigny), Côte Lorette (Saint-Genis-Laval). D'autres batteries sont annexées au Mont Verdun : Mont-Thou,

Marcel, La Freta et au fort de Vancica : Sermenaz et Sathonay. On expérimente également la mise sous tourelle métallique des canons. Corbas sera le seul fort de la ceinture lyonnaise à en être équipé. Le fort du Paillet (Dardilly) est construit en 1884 marquant une pause dans la construction. Cette même année, la découverte de l'explosif brisant, la mélinite, impose la transformation des systèmes de protection. Le béton remplace les maçonneries, de nouvelles fortifications apparaissent : les forts de Genas (1889), de Saint-Priest (1890), de Meyzieu et de Décines. Le fort du Chapoly (1890) vient compléter la défense entre Dardilly et Francheville.

La ville de Lyon réclame en 1880 une nouvelle enceinte continue aux nouvelles limites des communes de Lyon et de Villeurbanne pour remplacer la première construite par Rohaut de Fleury en cours de démantèlement. Cette enceinte voulue encore une fois pour faciliter la perception de l'octroi n'a pas d'intérêt militaire. Elle sera cependant réalisée en partie de la Croix Luizet à Saint-Fons : c'est l'actuel boulevard périphérique dans ce secteur.

Tous les forts de la deuxième ceinture, militarisés jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, ont peu à peu été déclassés et revendus aux municipalités (Feyzin, Bruissin, Bron, Dardilly, Côte Lorette, Sermenaz, Irigny, Saint-Priest, Meyzieu) ou réaffectés (Corbas au ministère de l'Intérieur). Seul le Mont Verdun est resté dans le domaine militaire (Armée de l'Air). Vancica est en cours de cession au Grand Lyon.

# LES FORTIFICATIONS

## LA MÉTROPOLE ET L'HÉRITAGE DE SON PASSÉ

17 ET 18 SEPTEMBRE 2005

FICHE VISITE



"BONNES JOURNÉES!"

17 ET 18 SEPTEMBRE 2005  
JOURNÉES EUROPÉENNES  
DU PATRIMOINE



DÉCOUVREZ  
LE PATRIMOINE DES COMMUNES  
DU GRAND LYON

PLUS D'INFOS SUR  
LE PROGRAMME ET SUR LE WEB

[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)  
[www.culture.gouv.fr/rhone-alpes](http://www.culture.gouv.fr/rhone-alpes)

GRANDLYON  
communauté urbaine

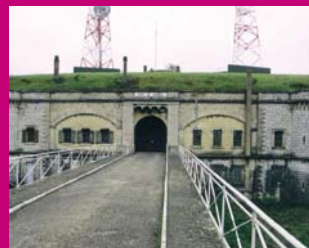
Texte rédigé par des membres de l'association du Musée Militaire de Lyon

Logo Grand Lyon

GRANDLYON  
communauté urbaine

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE  
DES COMMUNES DU GRAND LYON

# Les ceintures fortifiées lyonnaises du XIX<sup>e</sup> siècle



Fort de Corbas



Entrée du fort de Vancie

En 1793, lors des préparatifs avant le siège de la ville par les armées de la Convention, les Lyonnais n'ont pu que constater l'état de délabrement de leurs fortifications héritées du Moyen Âge et de la Renaissance. La campagne de 1814 a confirmé la position critique de la ville toujours démunie de réelles défenses face à une menace venant du nord-est ou du sud-est. L'année suivante, Lyon est de nouveau menacée, mais la cité est déclarée « ville ouverte » et occupée sans dommage par les Autrichiens. Après quelques années d'hésitation politique due à la mise sous surveillance de la France par les vainqueurs de l'empire napoléonien le gouvernement de Louis-Philippe décide de mettre le pays en état de résister à une attaque possible et, par conséquent, de le fortifier. Le général Rohaut de Fleury du génie est alors désigné pour leur réalisation.

## 1831-1860, LE SYSTÈME ROHAUT DE FLEURY

Cette période de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle marque un tournant dans la fortification, tournant du pour une faible part à l'évolution de l'artillerie dont la portée efficace atteint désormais 1 500 à 2 000 m, mais surtout du à l'accélération de l'extension urbaine. Un nouveau conflit entre *Anciens* et *Modernes* s'ouvre à cette époque. Entourer une ville d'importance d'un immense rempart continu « à la Vauban » est considéré par les modernes comme irréaliste, trop onéreux et trop gourmand en armement. Cette nouvelle école défend le principe d'une défense à base de forts détachés distants les uns des autres d'une portée de canon, plus simple et plus économique à réaliser, mais laissant entre eux des intervalles entre lesquels il est possible de s'infiltrer.

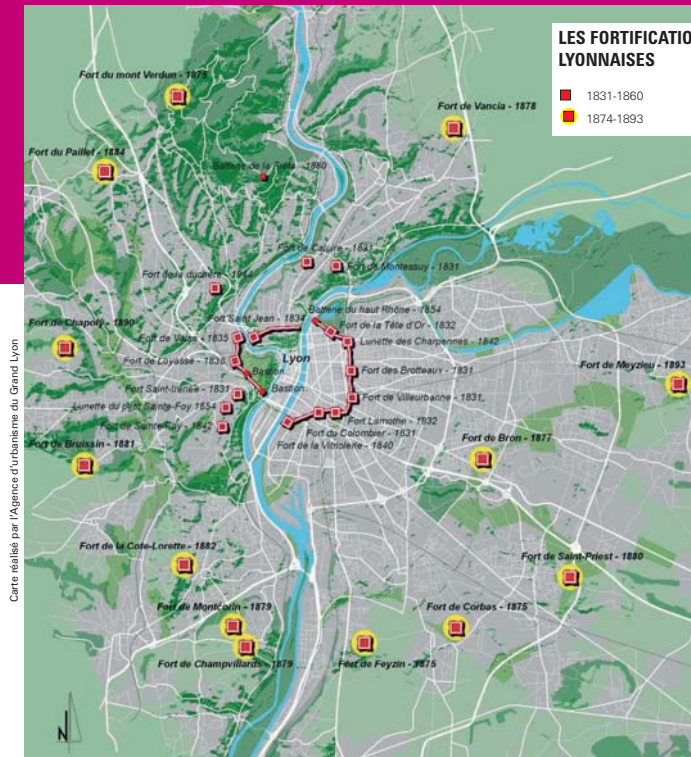
### LA PREMIÈRE CEINTURE FORTIFIÉE

Entre 1837 et 1854, on entreprend donc ce qui formera la première ceinture fortifiée lyonnaise.

- Relèvement de l'enceinte de la Croix-Rousse avec ses vieux bastions du XVI<sup>e</sup> siècle. Seules ses deux extrémités sont modernisées. Le fort Saint-Jean est puissamment armé avec ses sept niveaux d'artillerie étagés au-dessus de la Saône. Côté Rhône, le bastion Saint-Laurent est doté

d'une caserne défensive. Une importante caserne, dite des Bernardines, jouant le rôle de citadelle, est aménagée un peu en retrait de l'enceinte. Cette dernière comprendra donc au total 8 bastions et 5 portes. En avant de cet ouvrage, deux forts détachés sont construits : Montessuy et Caluire.

- Relèvement de l'enceinte de Fourvière qui laisse au Sud Saint-Irénée et Saint-Just hors les murs mais qui débordé en aval à hauteur de Saône, l'ancien tracé, pour absorber le pont de la Mulatière. Les hauteurs qui dominent les quartiers extérieurs sont équipées de forts détachés : Saint-Irénée, Sainte-Foy et sa petite redoute. Au Nord, en revanche, on reprend l'ancien tracé médiéval en se rabattant sur Pierre Scize et l'on construit au-delà les forts de Loyasse et de Vaise et, dans la trouée du cimetière de Loyasse, la lunette ou redoute du Fossyoueur. L'enceinte de Fourvière comprendra également 8 bastions et 5 portes.
- Construction du grand fort de la Duchère, isolé sur son plateau, assurant une défense avancée face à un assaillant venant du Nord par les routes de Bourgogne (N6) et du Bourbonnais (N7).
- Sur la rive gauche du Rhône, réalisation d'un chapelet de forts détachés : la Tête d'Or



### LES FORTIFICATIONS LYONNAISES

- 1831-1860
- 1874-1893

Carte réalisée par l'Agence d'urbanisme du Grand Lyon

Fort du Bruissin



et ses deux lunettes du Haut-Rhône et des Charpennes, les Brotteaux avec sa batterie de la Part-Dieu, Villeurbanne (Montluc), la Motte et sa batterie des Hironnelles, le Colombier et la Vitriolerie.

### 1<sup>RE</sup> VAGUE : 19 FORTS ET BATTERIES

Ce nouveau dispositif de défense global de la ville comportera au total 19 ouvrages détachés : 10 forts et 9 batteries ou redoutes. Une double originalité le caractérise.

- La première résulte du tracé de l'enceinte. Celle-ci n'est pas continue alors qu'elle devrait l'être : le rempart prévu au sud de la presqu'île ne sera pas réalisé. En outre, si l'enceinte est en retrait des forts détachés de la Croix-Rousse

et de Fourvière, formant ainsi une seconde ligne de défense, il n'en est pas de même sur la rive gauche du Rhône. Ce secteur n'était prévu initialement que des forts détachés. On s'est résolu à réaliser une enceinte mais celle-ci relie entre eux les ouvrages qui ne sont plus détachés, confondant en une seule les deux lignes de défense.

- La seconde originalité réside dans le dessin des forts eux-mêmes construits, au contraire de ceux de Paris, sans plan type et présentant donc entre eux de notables différences qui traduisent là encore la confrontation entre les deux écoles de pensée. On y trouve en effet un mélange d'archaïsmes et de modernité. Archaïsme avec l'emploi de tracés bastionnés classiques dans les gros

forts comme à la Duchère avec ses 5 demi-lunes, et, dans une moindre mesure, ceux de la rive gauche du Rhône ou du plateau de la Croix-Rousse. Modernité avec un tracé des petits ouvrages déjà semblable à celui de la future deuxième ceinture de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sans bastion, en forme de trapèze ou de pentagone. Modernité aussi dans la conception des casernes à l'épreuve du bombardement formant réduit dans chacun des forts. Il s'agit de bâtiments rectangulaires composés de travées juxtaposées sur 2 ou 3 niveaux, surmontés d'une terrasse équipée d'un parapet crénelé et dont les façades sont percées de meurtrières de part et d'autre des ouvertures. Les pièces d'artillerie sont à l'air libre dans tous les forts,